

La Ville du Kremlin-Bicêtre est située dans le département du Val-de-Marne (94) en région Île-de-France et compte 24 500 habitants. Limitrophe au sud-est de Paris, la commune est membre de l'Etablissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le Kremlin-Bicêtre est accessible directement par l'autoroute (A6b), le périphérique (sortie porte d'Italie) et est bien desservie par les transports en commun (métro, tramway, bus, navette gratuite). Elle dispose de bornes Vélib' et de pistes cyclables. Depuis 2024, elle est desservie par la ligne 14 du métro grâce à l'ouverture de la nouvelle station Hôpital Bicêtre.

Ville dynamique et ouverte, championne de la mixité sociale au sein de la métropole du Grand Paris comme le rappelle une étude de l'APUR de 2023, le Kremlin-Bicêtre jouit d'une situation idéale aux portes de Paris et a bénéficié, ces dernières années, de nombreuses transformations. Elle dispose d'équipements culturels (médiathèque l'Echo, Espace culturel André-Malraux...) et sportifs de qualité, ainsi que deux parcs situés en centre-ville. Un marché est accessible les mardis, jeudis et dimanches matins. Ville hospitalière et universitaire, Le Kremlin-Bicêtre se caractérise par des habitants aux profils diversifiés, qui font sa richesse.

La Mairie du Kremlin-Bicêtre emploie toute l'année de nombreux agents, juniors et confirmés. Forte d'un haut niveau de service public, auquel elle est particulièrement attachée, la Ville assure au quotidien de nombreuses missions dans des domaines d'intervention variés. En rejoignant notre Ville, vous intégrez un collectif de travail dynamique qui a pour valeurs l'égalité, la solidarité, l'universalité de l'accès au service public, la neutralité et la laïcité et qui veille et vous accompagne dans votre parcours et vos évolutions professionnels.

Responsable du Service Mobilité-Voirie-Aménagement (H/F)

Domaine : Mobilité/Voirie/Aménagement		Cadre d'emploi : Ingénieur (A) / Technicien confirmé (B)
Nature de l'emploi : Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels		Nature du contrat : Permanent
RIFSEEP : A3a ou B1	Encadrement : Oui	Télétravail : Oui
Date limite de candidature : 10 mars 2025		

Présentation générale

Placé sous l'autorité du Directeur de l'écologie populaire et des espaces publics, le responsable du Service mobilités-voirie a sous son autorité un adjoint, deux chargés de missions, un agent technique chargé de la surveillance des travaux de voirie et un assistant administratif.

Les compétences Voirie et Mobilité sont déléguées à l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB). Dans ces domaines le rôle du service est ainsi d'assurer, en lien étroit avec l'EPT et le département (qui

gère un certain nombre de voies traversant la commune) l'organisation, la supervision des chantiers et des interventions sur la voirie, ainsi que le suivi de toutes les questions liées aux déplacements et à la circulation.

De plus, les missions du service évoluent :

- c'est désormais lui qui pilotera tous les projets d'aménagement de parcs et jardins ;
- il assurera également le suivi de l'ensemble des aires de jeux présents dans les établissements et équipements municipaux (parcs et jardins, mais aussi crèches, écoles...).

VOS MISSIONS

1- Pôle aménagement

- Suivi des projets d'aménagement VRD de la Ville du Kremlin-Bicêtre :
 - Assurer le pilotage stratégique : proposition de priorisation des différents projets
 - Assurer le pilotage technique : conception de certains projets, pilotage d'une MOE...
 - Assurer le pilotage financier des différents projets.
- Gestion du parc « jeux » de la Ville du Kremlin-Bicêtre :
 - Organiser la maintenance préventive et curative ;
 - Proposer des projets d'aménagement et de rénovation du parc ;
 - Assurer le pilotage financier.
- Suivi des grands projets d'aménagement urbains pour les (Entrée Ville Sud Ouest, notamment)

2- Pôle Voirie

- S'assurer du contrôle des chantiers et du respect des différents règlements et arrêtés ;
- Assurer la supervision administrative des demandes concernant la voirie ;
- Participer aux réunions voirie ville et celles organisées par les partenaires institutionnels ;
- Contrôler les arrêtés de voirie et tout document nécessaire à la réalisation de travaux sur la voie publique ;
- Assurer le bon fonctionnement de l'observatoire des programmations des chantiers de voirie sur la Ville.

3- Pôle Mobilités

- Assurer la coordination pour la ville sur la thématique des déplacements et de la circulation
- Participation aux études et projets de la Ville et du territoire qui concernent les déplacements dont l'aménagement de la Porte d'Italie, la requalification de l'avenue Eugene Thomas, le développement et le maillage des circulations douces, l'évolution de l'offre des transports collectifs et autres services/dispositifs (type Vélib') ainsi que la révision du PLD en lien avec l'EPT GOSB, le Conseil départemental, le Conseil Régional, les villes voisines et institutions transport (IDFM....)...
- Participer et représenter la commune aux réunions techniques partenariales organisées par d'autres collectivités et/ou institutions sur la thématique déplacement/transport ;
- Suivre des études, de la définition des projets liés à la thématique déplacement et de la programmation pour la mise en œuvre de ceux ci
- Rédaction de notes de proposition pour aide à la décision et veille sur les évolutions du cadre réglementaires (PDUIF, PLD...) en lien avec les services concernés.

4- Missions transverses

- Assurer l'encadrement du service ;
- Piloter le budget du service (préparation budgétaire en fonctionnement et en investissement (annuelle et pluriannuelle), suivi des commandes (préparation, exécution et facturation) ;
- Assurer une veille juridique dans les domaines pris en charge par le service ;
- Mettre en place les outils (indicateurs, dispositifs de contrôles, tableaux de suivi...) pour améliorer les performances du service ;
- Accompagner les chargés de missions à la rédaction des documents administratifs tels que les cahiers des charges pour les marchés publics ou les projets de délibération ;
- S'assurer de la réponse aux questions et réclamations liées aux sujets de la voirie ;
- Veiller à la bonne transmission des informations qui concernent le service et qui peuvent être nécessaires aux élus à l'occasion des Conseil-de-Quartier et Réunion publiques.

PROFIL RECHERCHÉ

- Appétence pour le service public ;
- Intérêt et connaissances dans le domaine des VRD ainsi que des mobilités ;
- Appétence pour le management ;
- Sens du travail en équipe, en transversalité et en partenariat ;
- Capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de propositions ;
- Capacité d'analyse des études techniques ;
- Connaissances des marchés publics et notions juridiques ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques nécessaires au suivi administratif du bureau de contrôle des chantiers et de la voirie de proximité.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Complément Indemnitaire Annuel
- 40 heures par semaine
- 25 congés annuel + 27 ARTT
- Remboursement à 100 % des transports en commun par les agents non kremlinois
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Adhésion au CNAS
- Télétravail possible

COMMENT CANDIDATER ?

Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par voie postale ou par courriel (offre_emploi@ville-kremlin-bicetre.fr), à l'attention de :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place Jean-Jaurès
94270 Le Kremlin-Bicêtre